



Sport et santé :
quels enjeux pour la santé des
Français ?

mazars

Sport et santé : quels enjeux pour la santé des Français ?

La santé d'une population dépend d'un ensemble de déterminants de santé, liés à l'environnement physique, social ou bâti, aux conditions socioéconomiques, aux habitudes de vie et comportements des individus, au niveau d'éducation, etc.

Les équipes Mazars reviennent avec vous sur les enjeux du « sport santé » en cette période où l'activité physique et sportive est bouleversée. Christèle Gautier, Cheffe de projet Stratégie Nationale Sport Santé au Ministère des sports et Laurent CASTRA, Directeur du Projet Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 à l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France répondent à nos questions

Le regard du ministère des Sports : Christèle Gautier répond à nos questions sur le sport santé

Pouvez-vous nous rappeler quels sont les enjeux de santé relatifs à la pratique sportive ?

La population française présente des indicateurs de santé relativement inquiétants : les enfants sont pour beaucoup en moins bonne condition physique d'un point de vue cardio-respiratoire comparativement à la génération antérieure (-25 % de perte de la capacité cardiaque). Nous pouvons constater également l'apparition de diabète de type 2 chez les adolescents dès l'âge de 14 ans. Aussi et face à ces constats alarmants aggravés par la crise sanitaire, la stratégie nationale sport-santé vise à améliorer l'état de santé de la population en favorisant l'activité physique et sportive de chacun au quotidien, avec ou sans pathologie, à tous les moments de la vie. C'est toute la population française qu'il faut accompagner à bouger davantage et régulièrement.

Quelles sont les principales actions entreprises par l'Etat ces 2 dernières années en matière de sport-santé ?

La stratégie nationale sport-santé, met en avant plusieurs mesures phares. Par exemple, le programme « maisons sport-santé » déployé depuis 2019 en réponse à l'engagement du Président de la République de labelliser 500 de ces structures d'ici 2022. A ce jour, nous avons 288 structures reconnues par les ministères chargés des sports et de la santé.



Christèle Gautier
Ministère des sports –
Direction des sports, Cheffe
du bureau de l'élaboration
des politiques du sport,
Cheffe de projet Stratégie
Nationale Sport Santé

« C'est toute la population française qu'il faut accompagner à bouger davantage et régulièrement. »

Par ailleurs, la stratégie vise le développement de l'activité physique adaptée pour les personnes atteintes de maladie chronique ou en affection de longue durée, avec un plan d'action ambitieux axé sur l'accompagnement des clubs à la promotion de la santé et à l'engagement à l'activité physique adaptée. Ce modèle permet de la construction progressive de parcours sport santé individualisés pour accompagner les personnes malades ou les personnes qui présentent des risques de développer des maladies chroniques. En outre à ce jour une quinzaine de protocoles soutenus par l'assurance maladie au sens de l'article 51 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018, permettent d'expérimenter des parcours de soins intégrant l'activité physique adaptée et d'en documenter les effets sur les bénéficiaires.

Sport et santé : quels enjeux pour la santé des Français ?

Le regard du ministère des Sports : Christèle Gautier répond à nos questions sur le sport santé

Une autre mesure phare est la promotion de la pratique sportive auprès des jeunes lors des temps éducatifs. Il faut souligner à cet égard la mise en place par le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports du dispositif « 30 minutes d'activité physique quotidienne » dans le premier degré. Dans ce cadre, un référent éducation nationale a été désigné dans chaque département, afin qu'en 2022, un tiers des écoles participe au dispositif. Il s'agit distinctement et en complémentarité avec les cours d'EPS, de prévenir et de lutter contre la sédentarité des enfants. Nous avons une action forte aussi sur le déploiement des savoirs sportifs fondamentaux tels que le savoir rouler à vélo ou encore l'aisance aquatique à partir de 4 ans.

Nous avons également un enjeu autour du développement de l'activité sportive et physique en milieu professionnel. Pour appuyer les employeurs, nous avons engagé la construction d'outils à destination des employeurs du secteur privé et public pour les aider à prendre des dispositions en termes de promotion de l'activité physique et sportive auprès de leurs collaborateurs. Un site internet en partenariat avec l'Agence nationale du Sport est en cours d'élaboration, il permettra aux employeurs d'identifier plus facilement les offres d'activité physique et sportive qu'ils peuvent proposer.

Quelles sont les actions entreprises pour lutter contre la sédentarité générée par la crise sanitaire ?

Durant le premier confinement, nous avons proposé le site « Bouger chez vous » à tous nos concitoyens (couples, familles, jeunes, personnes âgées, valides ou en situation de handicap). Ce site, propose à partir d'un profil individualisé une incitation hebdomadaire à pratiquer une activité physique et sportive. Les contenus y sont sécurisés. Ce fut une vraie réussite et nous allons le pérenniser.

Quelle stratégie d'action en préparation des JOP concernant la thématique du sport santé ?

Nous avons des initiatives partagées avec le comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (COJO). Nous travaillons en lien étroit avec les collectivités locales pour porter l'esprit olympique via le Label « Terre de Jeu ».

1500 collectivités locales sont déjà labélisées, porteuses de nos priorités de politique publique. Nous travaillons également sur un vadémécum visant à outiller les décideurs locaux pour qu'ils puissent implanter une politique locale sport santé en réponse aux besoins de leur territoire.

Nous avons été un contributeur actif à la création du label « ville active et sportive » en collaboration avec l'Union Sport et Cycle (USC) et l'Association nationale des élus du sport (ANDES). Ce label vise à accompagner les collectivités qui souhaitent s'engager dans une politique sportive structurée, répondant notamment aux principales priorités de politique publique que nous déployons (santé, éducation, accès des personnes en situation de handicap, sport et femmes, inclusion sociale par le sport...).

Zoom Maisons Sport Santé

La « Maison Sport-Santé » a pour but d'accueillir et d'orienter toutes les personnes souhaitant pratiquer, développer ou reprendre une activité physique et sportive à des fins de santé, de bien-être, quel que soit leur âge, leur état de santé ou de fragilité. Les missions des maisons sport-santé sont les suivantes :

- Mettre à disposition du public l'information sur les offres existantes de pratique de l'Association de prévoyance des Personnels de Santé (APS)/Activés Physiques Adaptées (APA) dans l'environnement géographique local, après avoir identifié les compétences mobilisables ;
- Sensibiliser, informer, conseiller sur les bienfaits de l'activité physique et/ou sportive, participer ainsi à la promotion d'un mode de vie actif et à la lutte contre la sédentarité
- Permettre un accueil afin qu'un programme sport-santé personnalisé puisse être défini. Cet accueil est préférentiellement physique. Toutefois, il peut se faire à distance, selon les territoires, au moyen d'une plateforme permettant d'orienter la personne dans son programme. Elle pourra s'appuyer sur la mobilisation d'outils digitaux permettant d'expérimenter de nouvelles approches pour mettre en réseau notamment les professionnels, pratiquants et chercheurs ;
- Orienter les personnes vers les professionnels qualifiés tant pour évaluer les capacités physiques que pour élaborer un programme sport-santé personnalisé
- Orienter les personnes vers une activité adaptée à leurs besoins (type d'APS/APA, créneaux et lieux de pratique) conformément à la réglementation en vigueur.

Sport et santé : quels enjeux pour la santé des Français ?

Laurent Castra nous parle sport et santé

Les JOP 2024 vont nécessiter l'organisation de services médicaux dédiés avec une volonté d'héritage positif pour la région Ile-de-France. Ces services médicaux s'articuleront en plusieurs niveaux de recours : la création d'une polyclinique au sein du village, l'organisation d'un réseau de recours associant établissements et professionnels de santé de ville et enfin l'apport d'une réponse qualitative et quantitative aux besoins des franciliens et visiteurs français et étrangers. Il s'agit d'une démarche régionale et territorialisée impliquant les collectivités, les professionnels de la ville et de l'hôpital ainsi que leurs représentants.

Le Plan « Héritage » porté par la Délégation Interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques (DIJOP) donne une place importante à la réduction des inégalités sociales et territoriales. Il développe une politique ambitieuse en matière d'activité physique et sportive, notamment le « sport sur ordonnance ». Les Contrats Locaux de Santé (CLS) seront à cet égard un outil fort de réflexion et d'action à l'échelon territorial. Cette réponse médicale associera l'ensemble des leviers organisationnels en émergence comme les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) ou encore le Service d'Accès aux Soins (SAS).

Les jeux vont également se penser de façon digitalisée. La notion « d'Espace Numérique de Santé » et la façon de partager de l'information entre professionnels seront au cœur des problématiques. Pour ce faire, le GIP SESAN a engagé une première réflexion concernant la connexion et la facilitation en matière de prescription, de suivi et de partage d'informations. Les systèmes d'information géographique seront aussi essentiels pour identifier les services mobilisables.

L'héritage des JOP pour les personnes en situation de handicap est également central. A cet égard, l'ARS Ile-de-France a lancé une expérimentation avec le ministère de l'Éducation nationale et le ministère des Sports à destination des Instituts Médico-Educatifs (IME), des Instituts d'Éducation Motrice (IEM) et des Instituts Thérapeutiques, Educatifs et Pédagogiques (ITEP) pour encourager le lien avec les clubs et associations sportives. Les Jeux doivent permettre d'améliorer l'accès à l'activité physique et sportive au bénéfice des personnes en situation de handicap, à domicile ou en établissements.



Laurent CASTRA, Directeur du Projet Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, Agence Régionale de Santé Ile-de-France

« Les JOP 2024 vont nécessiter l'organisation de services médicaux dédiés avec une volonté d'héritage positif pour la région Ile-de-France. »

La santé environnementale est également un enjeu fort des JOP 2024 notamment pour la qualité de l'eau et de l'air. La surveillance syndromique et le risque épidémique sont par ailleurs au cœur des préoccupations. Des protocoles sanitaires ont pu être travaillés. Les récents événements sportifs (Tour de France, Roland-Garros, Vendée Globe) permettent de capitaliser sur de nouveaux modes de fonctionnement en contexte contraint. La préparation de Tokyo 2021 sera également riche d'enseignements à cet égard.



Contacts

Laetitia Rault,

Sénior Manager, Mazars

laetitia.rault@mazars.fr

Christian Bussac,

Sénior Manager, Mazars

christian.bussac@mazars.fr

Emilie Aubert,

Sénior Manager, Mazars

emilie.aubert@mazars.fr

Victor Noblet,

Manager, Mazars

victor.noblet@mazars.fr

Ilys Landon,

Consultante, Mazars

ilys.landon@mazars.fr

Mazars est un groupe international et intégré spécialisé dans l'audit, la fiscalité et le conseil ainsi que dans les services comptables et juridiques*. Présents dans plus de 90 pays et territoires à travers le monde, nous nous appuyons sur l'expertise de plus de 42 000 professionnels – plus de 26 000 au sein de notre partnership intégré et plus de 16 000 via « Mazars North America Alliance » – pour accompagner les clients de toutes tailles à chaque étape de leur développement.

*Dans les pays où les lois en vigueur l'autorisent.

www.mazars.fr

mazars